



Politique d'équité et d'accès de Taekwondo Québec

Taekwondo Québec s'est engagé à veiller à ce que l'équité et l'accès est intégrée dans tous les aspects de ses activités. Ce faisant, il reconnaît et adopte le principe de base suivant de la Politique canadienne du sport:

Le sport est fondé sur l'équité et l'accès. Le sport est accueillant et inclusif, offrant la possibilité de participer, sans égard à l'âge, les circonstances de genre, la race, la langue, l'orientation sexuelle, le handicap, la géographie ou l'économie. Les participants ont accès à des activités sportives abordables qui sont adaptés au niveau de l'activité choisie et offrir des possibilités de réalisation personnelle.

Taekwondo Québec :

- Reconnaît que l'équité sportive est une question d'équité dans le sport, l'égalité d'accès, tout en reconnaissant les inégalités et à prendre des mesures pour y remédier. Il s'agit de changer la culture et de la structure du sport afin de s'assurer qu'elle est également accessible à tous dans la société.
- Respecter les droits, la dignité et la valeur de chaque personne et permettra de traiter tout le monde également dans le cadre de leur rôle (joueur, entraîneur, officiel et bénévole), indépendamment de l'âge, la capacité, le sexe, la race, l'origine ethnique, la religion, la sexualité ou sociale / statut économique.
- S'engage à tout le monde ayant le droit de pratiquer leur sport dans un environnement exempt de toute menace d'intimidation, de harcèlement et d'abus.
- Toute personne a le devoir de s'opposer à un comportement discriminatoire et de promouvoir l'égalité des chances.
- Fait face à toute incidence d'un comportement discriminatoire au sens du Code de conduite et politique de sanctions.